L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No [illegible]

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE, 9 NOVEMBRE 1879.

La viticulture aux Etats-Unis et la protection.

Nous ne comprenons pas l'opposition peu raisonnée que les viticulteurs californiens font au projet de traité de commerce entre la France et les Etats-Unis, car déjà ils sont parvenus à produire le vin à un meilleur marché que le vin commun de Bordeaux, puisque le vin rouge de Californie se vend à San Francisco [illegible] à la Nouvelle-Orléans à $30 [illegible] de transport. Or, même avec la réduction des droits à 20 cents le gallon [illegible] le vin français paierait encore $12 de droits pour une barrique de vin valant à Bordeaux $20 à $25.

Les viticulteurs californiens [illegible] donc non seulement supporter la concurrence des vins français, mais encore ils auraient avantage à obtenir l'accès en France par un traité de réciprocité. On n'a qu'à consulter les statistiques sur l'entrée des vins italiens et espagnols en France pour s'en convaincre.

A propos de la résolution de la Chambre de commerce de San Francisco [illegible]

"Il ne faut pas que quelques viticulteurs californiens [illegible] à travers de l'intérêt général de la nation tout entière. Le vin de la Californie n'est pas une si grande valeur qu'il faille lui sacrifier la doctrine du plus grand bien pour le plus grand nombre. [illegible] centaines de viticulteurs et fabricants de spiritueux ne viendront pas dicter la loi à la majorité, en s'opposant à la politique commerciale qui doit unir la France aux Etats-Unis."

A cela le "Bulletin" de San Francisco a répondu:

"Aucune nation n'a encore voulu imposer le libre échange pour ses produits, que lorsqu'après avoir essayé du système protectionniste durant de longues années, cette nation est devenue assez puissante, au point de vue commercial pour se soutenir elle-même sans le secours de personne. La sage politique qui consiste à naturaliser autant que possible chaque production dont un pays est capable, se recommande d'elle-même à la méditation de tout homme sérieux.

Quant à ce qui concerne les produits bruts et les denrées principales, de même que dans le cas d'industries solidement établies, le principe du libre échange paraît assez bien fondé. Car, ce genre de protection [illegible] qui consisterait à vouloir forcer les lois de la nature, en essayant par exemple de faire croître des bananes ou des ananas dans les serres de New York ou bien encore d'élever le ver à soie au Canada et de fabriquer du vin au Michigan, ce genre de protection, disons-nous, serait plus nuisible qu'utile.

"Mais, nous, Californiens, qui possédons un sol et un climat favorable à la grande industrie viticole, qui peut rapporter à la nation des millions dans l'avenir, nous avons besoin d'avoir recours au système protectionniste, aussi longtemps que nous serons dans la période d'expérimentation, de même que l'ont fait les Etats-Unis au début de leur commerce des fers, du charbon et autres produits de l'industrie américaine. Nous croyons que cet encouragement n'est pas seulement d'un pur intérêt local, mais un bénéfice réel pour la nation tout entière.

"Si seulement nous pouvions être assurés d'une protection suffisante, à l'aide d'une sage législation qui encourage le développement de notre industrie viticole en Californie, d'immenses capitaux seraient immédiatement placés dans cette direction. Le seul espoir d'avenir pour des millions d'acres de terrain volcanique que l'on rencontre ici, c'est incontestablement la culture de la vigne. C'est donc, ou du moins ce devrait être une question d'intérêt national.

"Nous pouvons créer ici les meilleurs vignobles du monde. Nos vins et eaux-de-vie se comparent déjà favorablement avec les meilleurs produits d'Europe. Nous avons déjà acquis aujourd'hui une certaine expérience dans la fabrication du vin [illegible]. C'est, comme nous l'avons déjà dit, une question d'avenir pour la Californie. Or donc, la politique qui consisterait à décourager cette industrie naissante, en vue de faciliter à la France ses exportations de vins frelatés, serait une politique stupide, aveugle et ruineuse à la fois.

"Sur ce chapitre aussi bien que sur la question de l'immigration chinoise, la bataille de la Californie est en même temps la bataille de tous les Etats de l'Union. C'est à nos confrères de la presse d'Europe [illegible] par la Chambre de Commerce de San Francisco."

Tous les vignerons américains ne croient pas à la nécessité de la protection car voici ce que nous écrit un viticulteur de l'Illinois qui ne pense pas avoir besoin d'un tarif de cent pour cent pour lutter contre les vins de France. Notre correspondant est un peu optimiste, mais ce qu'il dit de la culture de la vigne en Louisiane mérite d'attirer l'attention de nos amis de Covington, Bâton Rouge et autres localités à terres accidentées.

BELLE PARK, 4 novembre 1879.

A MM. les Rédacteurs de l'ABEILLE, N.-O.

Messieurs,

Nous lisons votre journal de préférence à tout autre journal français, [illegible] que tous les autres. Permettez-moi donc de vous demander pourquoi la Louisiane, colonisée par des Français, n'a pas encore pu arriver à faire du vin en quantité? Ne serait-ce pas parce que les essais ont été faits dans des endroits où la terre était trop riche et trop basse. A-t-on essayé dans les terres hautes à sapins? Voilà la vraie place pour réussir avec de la patience. Le philloxera a été certainement la cause de la non-réussite des essais dans les terres fortes. Mais il ne peut faire aucun mal dans les terres légères et sablonneuses. La Vieille Maison [illegible] Avec cet avis, me trouvant dans une région analogue à soixante milles au sud de Chicago, [illegible] Blanquie a raison et que dans le sable tous les raisins ont chance de succès et que le vin, fait même avec le Concord, peut rivaliser avec le vin importé, pourvu que le sable soit pauvre au point de ne pas produire de maïs avec profit.

De là, je dis que la Louisiane peut faire même mieux que nous, car il n'y manque pas de terrains de sable, pourvu qu'ils soient haut, avec de l'air et puis encore de l'air de tous les côtés, et que si tous les terrains de pinières du Sud étaient plantés en vignes, la Nouvelle-Orléans [illegible] l'entrée de leurs vins en Amérique, [illegible] des tarifs protecteurs, car les procédés que nous employons pour la culture de la vigne coûtent bien moins cher que le mode usité en France, et, de plus, c'est l'excès de soins et de culture qui a été la cause de la non-réussite de tous les essais.

Veuillez, Messieurs, accepter mes salutations empressées.

P. A. BONVALLET.

Le général Grant vient à Mexico.—Sous ce titre *The two Republics* dit que dans une entrevue qu'un de ses correspondants a eu avec le général Grant au Palace Hotel, l'ex-président aurait manifesté l'intention de venir à Mexico dans le courant de l'hiver prochain.

Empoisonnement par le thé.—Sous ce titre: "Un cheval empoisonné par du thé," le *Lancet* enregistre un cas de mort [illegible]

Si vous avez un bill de chaussures à payer, allez à L'ETOILE ROUGE.

Nouvelles Télégraphiques.

Autriche-Italie.

[illegible]

Démission du préfet de police de Paris.

Paris, 5 novembre.—M. Andrieux a offert sa démission comme préfet de police [illegible] dent Grévy a essayé de le dissuader de cette résolution.

Espagne et France.

Madrid, 5.—*L'Imparcial* propose que l'on place sur les façades des [illegible] affligées par les récentes inondations [illegible] portant des inscriptions [illegible] l'on donne à l'ambassadeur français à Madrid une sérénade comme expression de la gratitude du peuple espagnol envers la France.

LES INTRANSIGEANTS.

On lit dans la *Marseillaise*:

"Le cabinet Waddington a fait suspendre la *Marseillaise* pour quinze jours; avant peu, la *Marseillaise* suspendra le cabinet Waddington pour toujours."

[illegible] paraître, tous les matins, le *Mot d'Ordre*, journal quotidien républicain-socialiste. 10 centimes le numéro.

Le *Prolétaire* signale leur congé aux orateurs et aux écrivains de la République [illegible]: Louis Blanc, Victor Hugo [illegible]

Le *Père Duchêne* ne regrette plus rien. Il s'en prend au "Rappel":

"[illegible] les tartines éventées de M. Vacquerie et des prophéties bibliques de M. Victor Hugo. Il est temps de [illegible] dans les combles les friperies du romantisme, introduites dans la politique, les vieilles lyres grinçantes, les casques de théâtres, les manteaux de pourpre en indienne, les mauvais vers et la mauvaise prose, les barbes du Père éternel, Dieu et la poussière.

"La science moderne sourit de ces misères. C'est du pain qu'il faut aux prolétaires."

Vous vous appelez Victor Hugo. Vous avez fait les "Châtiments" et les "Misérables". Vous avez passé votre vie à prêcher la justice et la pitié. Vous avez aimé l'espèce humaine. Alors [illegible] terre le "Père Duchêne" qui demande du pain sur l'air de la "Chanson de Gueux". Mais le "Père Duchêne", lui [illegible] suspect, car il gagne, lui, de l'argent avec son journal.

[illegible] sous silence "les grandes colères du *Père Duchêne*" à raison du style trop naturaliste dans lequel est écrit cet article, dont voici les conclusions: "Qu'on licencie l'armée.... et qu'on m'apporte ma chopine."

Le *Père Duchêne* tient certainement plus à la chopine qu'au licenciement de l'armée.

On sait que c'est hier que s'est ouvert, à Marseille, le troisième Congrès ouvrier de France. L'avis que nous venons de reproduire s'y rapporte. Le *Père Duchêne* l'accompagne des réflexions suivantes:

"La communication qui précède nous prouve que les pures doctrines de la Révolution sociale seront exposées à la tribune de ce Congrès, que les principes de la propriété collective y seront énergiquement défendus, que les roueries de l'opportunisme y seront flétries sans faiblesse, que les droits de la femme y seront éloquemment revendiqués.

"Entre le prolétariat républicain, révolutionnaire socialiste et la bourgeoisie opportuniste, aucune transaction n'est possible.

"Le niveau de la Révolution est inflexible."

Le mouvement commercial en France.—La direction générale des douanes a fait publier par le *Journal officiel* les chiffres généraux du commerce international de la France pendant les neuf premiers mois de cette année. Nous les donnons ici en mettant dans une catégorie à part les objets d'alimentation importés:

	1879	1878
Importations		
Produits naturels et matières nécessaires à l'industrie	1,611,331,000	1,599,764,000
Objets fabriqués	324,072,000	332,234,000
Autres marchandises	159,484,000	153,177,000
Total	2,094,887,000	2,085,175,000
Obj. d'alimentation	1,307,169,000	990,766,000
Ensemble	3,402,056,000	3,075,941,000
Exportations		
Objets fabriqués	1,267,949,000	1,286,660,000
Produits naturels, objets d'alimentation et matières nécessaires à l'industrie	881,298,000	897,548,000
Autres marchandises	127,833,000	134,091,000
Total	2,277,080,000	2,318,299,000

Il peut être intéressant d'examiner parallèlement le mouvement commercial de l'Angleterre. Le voici pour les huit premiers mois de l'exercice 1879; les calculs sont en livres sterling:

	1879	1878
Importation	231,622,804	255,386,491
Exportation	122,762,423	128,364,795
Différence	108,860,381	127,021,696

Des renseignements qui précèdent, il résulte que, réserve faite de ce qui concerne les objets d'alimentation, le chiffre de l'importation est resté chez nous, le même que l'année dernière: la différence est infinitésimale, eu égard à l'importance du total. L'exportation a faibli de 41 millions sur un total de 2 milliards 300 millions. L'écart entre l'entrée et la sortie des marchandises n'est dû qu'à une entrée énorme d'objets d'alimentation qui se trouve atteindre plus de treize cent millions. En résumé, pour les trois premiers trimestres de l'année: Un mouvement total de 5 milliards 679 millions; l'exportation plus forte que l'importation, si on met à part les produits alimentaires, grossie par la crise des céréales, mais plus faible si on les compte de 1 milliard 125 millions.

La crise n'est point spéciale à la France, puisqu'en Angleterre l'excédant d'importation pour huit mois seulement est de 108 millions sterling, ou plus de deux milliards et demi de francs.

Le maréchal de Manteuffel à Metz.—La manifestation du conseil municipal n'a pas été un fait isolé, elle a été appuyée par l'attitude de tous les anciens habitants de la ville. Le séjour du maréchal de Manteuffel à Metz a été pour lui une longue série de déceptions. Son entrée surtout s'est faite dans des conditions bien caractéristiques: presque personne sur le passage; les passants, en voyant arriver le gouverneur et sa suite officielle, rebroussaient chemin; d'autres, surpris, tournaient le dos au cortège et regardaient consciencieusement les boutiques. Partout un silence mortel, interrompu de temps en temps par le cri de: Vive la France!

A peine arrivé à l'hôtel où il est descendu, le maréchal a trouvé des montagnes de lettres qui lui faisaient part des véritables sentiments de la population messine. Le gouverneur, en recevant les autorités à la préfecture, a répondu à ces manifestations en déclarant d'un ton menaçant qu'il ne souffrirait "aucune intrigue avec l'étranger," et ce disant il a frappé sur son épée d'un air significatif. [illegible] marcher—ces têtes chaudes.

—On lit dans le *Télégraphe*:

Blanqui, conduit, promené, exhibé de ville en ville,—comme une vieille idole révolutionnaire exploitée par des bonzes—continue en ce moment à Lyon ses exercices oratoires, au bénéfice du candidat Garel.

Voici en quels termes Blanqui distribue aux électeurs lyonnais la bonne parole:

Voilà huit ans de violences que nous venons de subir, par l'œuvre des monarchistes, par la propagation d'infâmes délations, au moyen de ces doubles trahisons, avec cette Assemblée de Versailles, qui a pris Paris avec *une armée franco-prussienne* et l'a noyé dans le sang.

Une armée franco-prussienne! C'est en ces termes que Blanqui parle de notre pauvre et chère armée de 1871, [illegible]

Décidément Blanqui est atteint de *delirium tremens révolutionnaire*.

—On mande de Panama, le 25 octobre: M. Gaston Blanchet est parti le 21 courant pour la France par le steamer [illegible]. Comme résultat de sa visite, [illegible]

LA QUESTION DU PAIN EN FRANCE.—M. Raoul Duval adresse au *Gaulois* une lettre sur la question du pain [illegible] aujourd'hui à l'ordre du jour par suite de la mauvaise récolte. [illegible] certitude législativement entretenue sur ses opérations, le commerce des céréales ne peut exister qu'à l'état intermittent. Il [illegible] quand il aurait dû être en plein travail d'approvisionnement.

Toute cette "chinoiserie" n'empêcha pas le blé de descendre en 1825 à 14 fr. 50, même, en 1851, à 14 fr. 48, et l'aida à monter, en 1847, jusqu'à 29 francs [illegible]

La loi des 15 et 17 juin 1861 [illegible] demandé à la réglementation.

[illegible] les prix a considérablement diminué tout en donnant au cultivateur une rémunération sensiblement plus élevée qu'autrefois. Depuis que le gouvernement impérial a garanti au commerce la liberté de ses opérations, le blé n'est pas descendu au-dessous de 16 fr. 41 c. en 1865. Il n'a pas dépassé 26 fr. 64 c. en 1868.

M. Raoul Duval espère que le gouvernement ne voudra pas substituer [illegible] récolte de 1879.

—Les frères de l'école de la rue du Taisson, à Alais, invités à se conformer à l'arrêté d'interdiction de la municipalité, [illegible] fait connaître la suite de ce grave incident:

Jeudi, de bonne heure, les mêmes gens qui avaient manifesté la veille, sont venus devant les écoles de la rue Taisson; il n'y avait [illegible] femmes et des enfants qui poussaient des cris.

M. Maisse, le maire, se rendant à la mairie, a été accueilli par une manifestation hostile, des cris et des menaces.

A midi, la gendarmerie a été requise pour faire évacuer la place de la mairie. [illegible]

Le capitaine de gendarmerie, le substitut du procureur de la République sont arrivés à la mairie où se trouvaient déjà le sous-préfet et le maire.

Un instant après, les gendarmes à cheval sont arrivés et ont réussi enfin à faire évacuer la place.

Le maire, rentrant chez lui, a dû se faire accompagner par les agents; la manifestation hostile a recommencé alors, des cris et des menaces ont été proférés jusqu'à la maison de M. Maisse.

La gendarmerie a dispersé les manifestants.

MM. Arcail et Félix, reconnus comme auteurs de menaces, ont été arrêtés le soir.

Ferblanterie, quincaillerie, articles en bois, bijouterie, ornements et fantaisies en magasin à 5 cts. et à 10 cts., 142 1/2 rue du Canal.

NATIONAL SURGICAL INSTITUTE.—Un chirurgien de cet célèbre Institut fera le 1er décembre 1879, sa visite annuelle à la Nouvelle Orléans. Il sera secondé par quelques uns de ses éminents confrères et restera ici jusqu'au 13 décembre 1879. Il a été fait en vue de leur arrivée les préparatifs les plus complets, et leur ministère sera assuré à tous ceux qui en auront besoin, quelque nombreux qu'ils soient.

Les personnes qui veulent se faire opérer et celles pour qui des soins directs sont indispensables, [illegible] les services des chirurgiens pendant tout le mois. Parmi les maladies spéciales pour le traitement desquelles l'Institut ne saurait être excellé, nous citerons celles des pieds contrefaits, les affections de l'épine dorsale et des jointures, la paralysie, les hémorroïdes, les fistules, les maladies secrètes, la cataracte, les maladies des yeux, des oreilles, etc. Le public est référé, avec leur consentement, aux citoyens bien connus de la Nlle Orléans qui sont les patrons de l'Institut.

Les salles des chirurgiens visiteurs sont, comme de coutume, installées au No 166 de la rue St-Charles, et ils seront heureux de revoir leurs anciens malades, ainsi que tous ceux qui voudront s'adresser à eux. Pour de plus amples renseignements, écrire au National Surgical Institute, Indianapolis, Ind.; au même, Philadelphie, Pa.; au même, à Atlanta, Ga.

Un drame en mer.—Les journaux du Havre annoncent que la gendarmerie s'est rendue à bord du navire anglais *Williams*, capitaine Journey, venant de New-York, avec un chargement de pétrole, et a procédé à l'arrestation du second, accusé de tentative d'assassinat contre son capitaine.

Ce forcené, au moment où le navire entrait dans le port, était enchaîné et garrotté sous le gaillard d'avant. Il a été mis à la disposition du consul britannique.

Au moment où le *Williams* allait quitter New-York, le capitaine Journey embarqua, en qualité de maître d'équipage, un nommé James MacOwen. Comme il arrive ordinairement dans ces embarquements de la dernière heure, le capitaine ne connaissait pas le nouveau venu; il savait seulement qu'il avait été employé pendant quelque temps à New-York au racolage des matelots, ce que nous appelons au Havre un marchand d'hommes.

Quoi qu'il en soit, dit le *Havre*, le 13 septembre, le navire quitta New-York avec un chargement de pétrole, en destination du Havre.

"Quelques jours à peine après le départ, le nouveau lieutenant se montra fort impoli à l'égard du second; tout d'abord, on n'y fit pas trop attention; mais le 25 novembre, M. Ira S. Crowe, le second, ayant cru devoir donner quelques ordres au maître d'équipage, celui-ci répondit insolemment, lui adressa des reproches ainsi qu'au capitaine, et finalement refusa d'exécuter les ordres donnés.

"La situation à bord était devenue très tendue; dans la soirée du 11 octobre, [illegible] qu'il avait vu [illegible] suivait le capitaine pas à pas; il en prévint ce dernier.

"Le capitaine, loin de tenir compte de cet avertissement, appela son maître d'équipage, à l'arrière, près du mât d'artimon, pour lui donner des instructions sur la direction qu'il devait tenir pendant son quart, le priant de l'appeler à minuit.

"A peine venait-il d'entendre les ordres de son capitaine, que le lieutenant se récria, répondit insolemment, et, finalement, le frappa d'un coup de couteau au côté de la poitrine; le capitaine, chancelant à se défendre, se précipita sur l'assassin, et essaya de le désarmer, mais il ne put y parvenir; le lieutenant, qui est taillé en hercule et doué d'une force extraordinaire, [illegible] dans la région du cœur, le capitaine fut obligé, pour se soustraire à la furie de l'assassin, de se sauver à l'avant du navire; [illegible] lui: cette fois, cependant, le capitaine parvint à se débarrasser de son agresseur, qu'il étendit sur le pont, puis il se réfugia dans sa chambre.

"Le lieutenant s'étant relevé, et armé de plusieurs cabillots en fer, poursuivit le capitaine jusque dans sa chambre, où il jeta avec furie tout ce qu'il avait dans les mains, essayant par ce moyen atteindre la malheureuse femme du capitaine qui, toute tremblante d'épouvante, s'était avancée pour tâcher de protéger son mari.

"Après cette scène sanglante, le meurtrier, ivre de fureur et de sang, se réfugia dans le poste; le second [illegible] le frappa de deux coups de couteau, l'un dans le dos, l'autre dans la cuisse.

"Après cette nouvelle tentative de meurtre, le forcené, armé d'une hache, alla se réfugier dans la hune [illegible] les hommes de l'équipage n'osèrent pas l'approcher; plus tard, cependant, on parvint à le [illegible] bête fauve, [illegible] menaçant de mettre le feu au navire s'il parvenait à reprendre sa liberté.

"L'inquiétude était grande à bord; [illegible] moment d'inattention, rompre ses liens et mettre à exécution ses projets de vengeance.

"Heureusement, la fin de la traversée s'est accomplie sans autre incident, et l'arrivée du navire au Havre a mis un terme à toutes les craintes."

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 8 rue Carondelet.

—On a lu une information du *Télégraphe*, relative à l'entrevue de M. le Président de la République avec un général chef de corps. Le même journal donne la nouvelle suivante: [illegible] la nomination est un indice significatif de la ligne que paraît décidé à suivre le gouvernement.

Pour un écolier le BLACK CROOK est un soulier qui fait le meilleur usage. L'ETOILE ROUGE.

P. WERLEIN,

135 RUE DU CANAL,

PIANOS,
ORGUES
MUSIQUE

LES Meilleurs Pianos et Orgues AUX PLUS BAS PRIX ET AUX PLUS Libérales Conditions

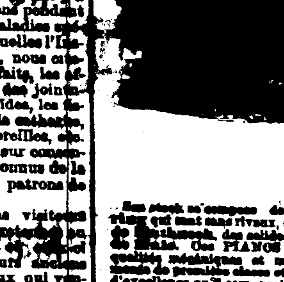

Son stock se compose de Pianos Chickering qui sont sans rivaux, d'excellents Pianos de Weber, des solides et superbes Pianos de Hale. Ces PIANOS possèdent toutes les qualités [illegible]

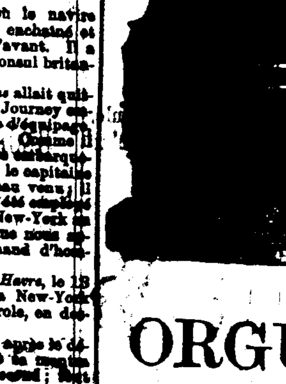

ORGUES

J'ai un plus grand stock d'orgues qu'aucune maison du Sud, et je suis le seul agent pour les ORGUES de ESTEY, MASON ET HAMLIN et les orgues de la N. England Organ Co. qui sont considérés comme les meilleurs du monde. Prix de $50 à $1000, vendus sur des versements mensuels.

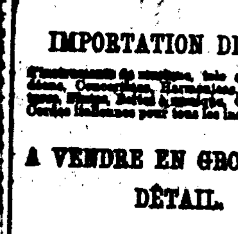

IMPORTATION DIRECTE

Instruments de musique, tels que des Accordéons, Concertinas, Harmonicas, Violons, Guitares, Flûtes, Banjos, Boîtes à musique, Orgues à main. Cordes italiennes pour tous les instruments.

A VENDRE EN GROS OU EN DÉTAIL.

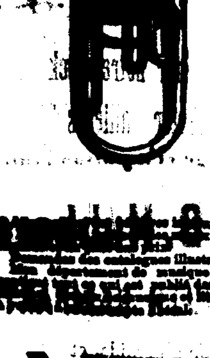

[illegible]

P. WERLEIN,
Rue du Canal 135.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra
Troupe Italienne de Grand Opéra

[illegible] de la troupe, M. Max Strakosch, [illegible] Robert, Guillaume Tell, Le Trouvère, Faust, Les Huguenots [illegible] 135 rue du Canal, au magasin de M. P. WERLEIN, [illegible] ouverts tous les jours de 2 à 4 P. M. 6 nov—1P

Grande Séance de Patinage [illegible]
MERCREDI SOIR, 26 NOVEMBRE 1879.
Le programme sera varié et offrira un vif [illegible]
Une médaille et une chaîne en or [illegible]
Dames Patronnesses:
Mme E. Blanc, A. F. Bienvenu, A. H. Isnard, [illegible], J. A. DeBlanc; Mme J. B. Lafitte, [illegible], John Glynn Jr, [illegible], Ogden, [illegible] Langham, Thos O'Connor.
9 nov—au 26 nov

Grand bal paré, masqué, militaire, Donné par la COMPAGNIE DES GARDES LAFAYETTE [illegible]

L'HIVER EST A NOS PORTES
—ET—
Le moment est venu d'acheter vos Vêtements, Articles de Toilette, Chapeaux,
—CHEZ—
GODCHAUX,
81 & 83, RUE DU CANAL.
J'appelle votre attention sur mon Assortiment Choisi de LINGE pour HOMMES, JEUNES GENS, ENFANTS.
CONFECTIONS pour les saisons d'automne et d'hiver de 1879-80, et qui sera vendu aux plus bas prix.
N. B.—Linge fait sur commande, une spécialité.
Des échantillons et des indications pour se mesurer [illegible] sur application.
2 nov—1P D M J

Aux fabricants sucriers et aux Brasseurs.
BI-SULFITE de CHAUX de BONNABEL.
1851 1879
L'unique agent anti-septique [illegible]
Prix réduit à $9 le baril.
H. BONNABEL, RUE NORTH PETERS 27,
18 oct—3m Entre les rues Douane et Bienville.

Charbons! Charbons!
CHARBON, CHARBON, Pittsburg, Anthracite, Cannel, Alabama Coal.
ST-BERNARD & [illegible], Marchands de Charbon.
No 14 rue Carondelet.
OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux meilleurs prix et termes [illegible]
14 sept—3m MJD

Charbon Anthracite.
IMPORTATION directe de Charbon Anthracite garanti 1re qualité [illegible] WILLIAMS, CHERRY, Agent, 48 Carondelet, coin Union.
30 oct—1m

CHARBON! CHARBON! en gros et au détail.
Les propriétaires d'habitations [illegible]
W. G. COYLE & Cie., 23 rue Carondelet.
14 oct—1m

AVIS SPÉCIAL.
Charbon! Charbon! Charbon!
Je suis prêt à fournir du charbon ST-BERNARD [illegible] PITTSBURG [illegible]
W. S. CAMPBELL, Agent, [illegible] rue Carondelet.
12 sept—

BUREAU [illegible]
W. S. CAMPBELL, Agent,
39 rue Carondelet, Nlle-Orléans.
COAL
EN GROS ET AU DÉTAIL.
FOURNI AUX bateaux à vapeur et aux familles.
[illegible] O'Neil & Cie. 10 sept—jusq 1 janv

CHARBON. CHARBON.
Hy. J. Montagnet,
Marchand de charbons PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
COMMANDES des Habitants [illegible]
21 sept—4m

A louer,
[illegible]
19 oct—1m

A LOUER.
[illegible] ARTHUR DUBIN, No 164 rue du Canal.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE DE DAVID [illegible]
Rue St. Charles.
Le plus grand, le plus [illegible] théâtre de la ville. Engagement [illegible]
Dimanche 9 novembre [illegible]
ALICE OATES et de la nouvelle troupe anglaise d'opéra-comique, avec plein chœur et orchestre.
Les opéras suivants seront donnés pendant la semaine: Dimanche et lundi soir et mercredi en matinée, [illegible] mercredi soir, 11 et 12 novembre, le fameux opéra-comique d'Offenbach, "La Jolie Parfumeuse," jeudi soir, 13 novembre, pour cette fois seulement, l'opéra-comique, "La Grande Duchesse" vendredi 14 novembre au bénéfice d'Alice Oates, et pour la première fois à la Nlle-Orléans, "Le Petit Duc," [illegible] 16 novembre pour un court engagement, l'inimitable Lotta, secondée par sa propre troupe. 7 nov—

GRAND ASSAUT D'ARMES
GUSTAVE HOSIERE,
SALLE DE LA PARFAITE UNION,
Dimanche, 9 novembre 1879,
ADMISSION, pour dames et messieurs, 50 cts.
19 oct—19 nov

Dentistes.

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
191 - - - DAUPHINE - - - 191
Entre Ste-Anne et Dumaine.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
180 - - - Esplanade - - - 180

JAS S. KNAPP, D.D.S.
Est de retour et continue à exercer sa profession de Dentiste dans toutes ses branches au même local qu'il a occupé nombre d'années.
Rue Baronne No 15. 28 oct—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 16 rue Dauphine, [illegible] l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans [illegible]
Pose de palais artificiels.

Dr C. VINEY,
DE LA FACULTÉ DE PARIS.
RUE BOURBON 92.
Consultations, de midi à 2 heures.
Spécialités: maladies des femmes, maladies secrètes, accouchements. 2 oct—1m—m J d

FÉBRIFUGE INDIEN
DU DR. CHAS. DELÉRY.
E. DELERY, PROPRIÉTAIRE, BAIE ST-LOUIS, MISS.
PAUL GELPI & BRO.,
DÉPOT GÉNÉRAL,
No. 27 rue Decatur, Nlle-Orléans.
Se trouve également dans les principales pharmacies de la ville et dans tous les magasins de campagne. 26 oct—1m

Sirop Pectoral aux Bourgeons de Sapin de R. SCHMIDT,
PHARMACIEN,
Encoignure Remparts et Toulouse.
[illegible]
Prix de la bouteille .... 75 cts.
1er nov—3mois

SIROP PECTORAL
AUX NAVETS INDIENS.

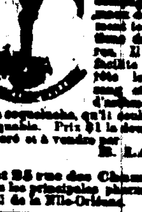

Le Sirop pectoral aux navets indiens [illegible]
Prix $1 la bouteille.
Préparé et à vendre par E. LAPLACE, pharmacien,
22 et 25 rue des Champs-Elysées, [illegible]

Le Dr A. CAPDEVIELLE
A OUVERT un bureau de consultation au No 82, rue St-Philippe, [illegible]
Bureau de consultation—Tous les jours, de midi à 2 heures.
Résidence—No. 144 rue Bourbon.

PHARMACIE GÉNÉRALE
Ancienne rues Chartres et St-Philippe
CETTE pharmacie, montée avec un soin minutieux, possède un stock complet de MÉDICAMENTS DE CHOIX. [illegible]

Dr. J. B. PEREZ,
Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES [illegible]
FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. [illegible]
Cabinet No 8 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans.

QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Coin Vieille-Levée et Bienville.
2 juil 79—1 an. Nlle Orléans

F. REMY.
Marchand de Meubles
180 .... Chartres 182
Près St-Louis.
A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles en noyer, bois de rose et acajou, qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparation de meubles. Il s'occupe aussi de déménagements.

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.

Pelican Steam Brewery,
EUGENE ERATH,
380....RUE VILLERE....380
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

B. POMES,
Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail,
A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage [illegible]

LA STATE LOTTERY [illegible]
"THE OLD RELIABLE"
DANS SA [illegible] ANNÉE
Payant $[illegible],000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Lne,
LE MARDI, 11 Novembre 1879,
LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE L.

GROS LOT:
$30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,
DANS LA MATINÉE DU
MARDI, 11 Novembre 1879.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
200,000 Billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	[illegible]	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9	Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	[illegible]
9	Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9	Lots d'approximation de [illegible] chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à......$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE, (S'adresser à M. A. D. DAUPHIN, Lock Box 692 New Orleans P. O.)

Transmettre l'argent par mandats sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage de $2 du Mardi, 11 Novembre 1879.
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes [illegible] adressées à

M. A. DAUPHIN,
P. O. Box 692.
Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre sans réponse [illegible] un refus.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY.
VENTE DE LIQUIDATION
—D'—
Grand et bel assortiment de 500 douzaines Pipes Meerschaum, et racines de Bruyère, Bijouterie, Jouets, Articles de fantaisie, Nouveautés, [illegible], etc., etc.
—AUSSI—
Installations, Meubles de maison, Vitrines, Comptoirs au magasin No. 188 rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine.

PAR A. & L. LEVY.—Alex. Levy, encanteur.—VENDREDI, 14 du courant, à 10 1/2 heures du matin, au susdit magasin, il sera vendu le susdit stock d'articles ci-dessus, en lots au gré des acquéreurs.
Conditions—Comptant. 9nov—9,11,13,14

PAR H. STERN & CO.
600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu LUNDI, 10 nov. 1879, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 32 rue de Chartres—
600 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment.
Conditions à la vente. 9 nov—

VACHERIE A VENDRE
pour cause de mauvaise santé.
Une rare occasion pour un homme entreprenant.
UNE des plus anciennes vacheries, ayant une clientèle choisie de cinq piastres et demi par jour, payant régulièrement tous les mois en plein [illegible]. Les vaches sont toutes des élèves créoles et en parfait état. Il y a en tout trente têtes d'animaux. Aussi une provision de foin de l'ouest, farine-mais, son, avoine, nougat, etc., pouvant durer six mois. Le tout sera vendu à des conditions très libérales, le propriétaire désirant se retirer, pour cause de mauvaise santé.
S'adresser au bureau de "l'Abeille." 2nov—1m

Chaussures.

MAISON
Vve P. PAVIA,
150........RUE ROYALE........150
Manufacture de Chaussures à la vapeur.
ENVOI FRANCO DE CATALOGUES ILLUSTRÉS
Donnant la description des prix, termes, &c., &c.
Cette unique et sérieuse manufacture de chaussures à vis à la vapeur en Louisiane offre des avantages au public qui ne peuvent se trouver ailleurs. 23oct—1m—D.Mar.J.

F. MONTELEONI
FABRICANT de CHAUSSURES EN GROS ET EN DÉTAIL,
80.......RUE ROYALE.......80
Coin Conti.
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a transféré son magasin du No 104 de la rue de l'Esplanade au No 80 de la rue Royale, coin Conti, et qu'il a ce magasin un des plus vastes et des plus riches assortiments de chaussures élégantes, cousues et vissées, qu'il vendra à des prix défiant toute concurrence.
Les commandes de la ville et de la campagne seront exécutées dans le plus bref délai et avec grand soin 19 oct—1m D. Mar. J.

ATTENTION.
M. ANDRIEU & Co.,
No 51 Royale, coin Bienville.
FABRIQUE DE BOTTES ET DE CHAUSSURES DE TOUS GENRES.
BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.
17 jan. 79—1 an V & C.

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la "BOTTE ROUGE."
Angle des rues Ursulines et Dauphine.
BOTTES, SOULIERS, ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
31 oct—1mois

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.
J. A. LACROIX,
Coin Français et Victoire.
CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.
Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.
Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.
MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers profits."

MATELAS
Prix Extraordinairement Réduits
CHEZ
DONAHOE
Fabrique de Matelas bordés à la corde patentés.
44......RUE DE CHARTRES......44
Près Douane.
Venez les voir.
J. J. DONAHOE.
1er mars au 12 nov—DMaJe

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE...434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.

FRITZ JAHNCKE,
209 et 210....DELORD....208 et 210
Fabricant de la pierre artificielle connue sous le nom de SCHILLINGER PATENT PAVEMENT,
Marchand de pierres allemandes, de Curbstone, North River Flagstone et de ciment de Portland.
Les ordres laissés à la Boîte 143 Mechanics' & Traders' Exchange seront promptement exécutés. mai—1 an

A. CAPITON,
MARCHAND-TAILLEUR,
No 2 rue Carondelet,
Près Canal.
SPÉCIALITÉ pour Habillements de noce et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de confection de ville, coupe élégante et travail bien fini, le tout fait avec des marchandises de première qualité.
A des prix très raisonnables.
2 nov—6mD.Mar.J

RESTAURANT ALCAZAR,
61..........Rue de Chartres..........61
Près Bienville
M. PAICHOUX a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public que malgré ses grandes améliorations, il a conservé son bon déjeuner et dîner à 30 cents et le service à la carte aux prix les plus modérés. Il prévient les habitants qu'ils trouveront un bon logement avec la pension à 1 dollar par jour.
Salons privés et chambres à coucher.
Huîtres fraîches à 20 cts la douzaine.
Huîtres frites et stewed à 30 cts.
Vin à 25 cts et au-dessus.
2 nov 1 mois DimMaJe

BUREAU DE PRÊTS.
OTTO SCHWANER
27..........RUE BARONNE..........27
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

ANT. CARRIÈRE, R. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 3 1/2 RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

G. PITARD & BRO.,
IMPORTATEURS et MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie, Grilles, Peintures, Huiles, Vernis, Chaux, Ciment, Plâtre, Crins, Vitres,
Papier de Tenture, etc.
207 RUE DU CANAL.
Entre les rues Remparts et Basin.

VENTES A L'ENCAN.

PAR V. GOURDAIN.
VACHERIE!
Vendu pour cause de mauvaise santé.
PAR V. GOURDAIN, ENCANTEUR.—Bureau No 31 rue Royale, entre St-Louis et Conti—LUNDI, 10 novembre 1879, à 11 heures A. M., il sera vendu, à l'encoignure Law et Warsaw, derrière l'ancienne écurie du gros Dominique, la vacherie de Cyprien Sebastier, composée de—
11 vaches laitières, plusieurs avec veaux et la balance sur le point de vêler, aussi un magnifique taureau, 1 bon cheval, charrette à lait, ainsi que tous les ustensiles nécessaires à une vacherie, [illegible], volailles, etc.
La clientèle se compose d'environ 10 à 10 1/2 gallons et sera donnée au plus fort acheteur.
Termes et conditions—Jusqu'à $100 comptant; au-dessus de $100 3 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur. 6 nov—4f

PAR C. E. GIRARDEY.
Deux magnifiques résidences de famille avec remise et écurie, grand emplacement, jardins, dans un des quartiers les plus gais de l'avenue Canal.
Vente positive avec le consentement des parties.
PAR C. E. GIRARDEY, encanteur,—Bureau No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 29 novembre 1879, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan, avec le consentement des parties, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:
1° Cette résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement finie, avec grand jardin et parterre planté d'arbustes, désignée par le No 426 Canal, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro. La propriété comprend trois lots de terre mesurant 86 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement éloignée du trottoir, avec beau jardin devant et sur le côté entouré d'un beau grillage en fer, corridor, salons doubles à arche, librairie, salle à manger, office, cuisine au premier étage, corridor et huit grandes chambres et chambres à bain au second étage, grandes galeries de devant et sur les côtés. Les devants de cheminées du premier étage sont en marbre et ceux du second étage en fer marbré, gaz partout, 2 grandes caves, et les dépendances sont bien finies, écurie et remise, pigeonnier, chambre à bain, chambre à bois.
2° La belle et confortable résidence en bois à deux étages touchant à la propriété ci-dessus décrite, désignée par le No 431 rue du Canal. Elle comprend 2 lots mesurant 57 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal et les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, moderne, mais solidement construite, avec jardin devant et sur le côté, galerie, corridor, salons doubles à arche, devants de cheminées en marbre, salle à manger, office, cuisine et autres commodités au premier étage, cinq chambres à coucher bien aérées au second étage, gaz, cuve et hangar dans la cour. Les jardins sont luxuriants et magnifiques et contribuent beaucoup à l'apparence élégante et confortable de la maison. Comme résidence gaie et agréable ceux qui cherchent des maisons supérieures et qui augmentent constamment de valeur ne devraient pas manquer de les visiter et d'assister à la vente qui est positive et sans réserve.
Conditions—1/3 ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement. 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour assurer le paiement. Les améliorations devront être assurées, la police transférée aux détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur pour assurer qu'il se rendra aux conditions de la vente dans les dix jours qui suivront. Si l'on ne donne un titre parfait le dépôt sera remis. Actes de vente pardevant N. B. Trist notaire, aux frais des acquéreurs.
1er nov—1,2,8,9,15,16,22 jusq vente

OFFICIEL.

Bureau de la compagnie des chemins de fer de la Nlle Orléans.
RUE DU CANAL 124.
Nouvelle Orléans 16 oct. 1879.
DES propositions cachetées pour l'achat de sept cent mille dollars de cette compagnie ou de toute partie de cette somme non au-dessous de cinq mille piastres, seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi 25 novembre 1879 à midi. Aucune offre au-dessous du pair ne sera reçue. La compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les offres ou partie des offres.
Les bons sont de la dénomination de $100, $500 et $1000. Ils ont 24 ans à courir, portant un intérêt de six pour cent par an payable deux fois par an à la Nouvelle Orléans ou à New York, à l'option du porteur de bons, et sont garantis par première hypothèque sur les franchises, les biens fonciers et toutes les autres propriétés de la compagnie.
Les bons seront prêts à être délivrés vers le 1er décembre 1879.
C. C. LEWIS,
16 oct—16 au 25 nov. Secrétaire.

AVIS AUX VOTANTS.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Enregistreur des votants, paroisse d'Orléans.
Bureau, maison d'Etat, rue Royale, au rez-de-chaussée, Nlle-Orléans, 24 septembre 1879.
Le bureau de l'enregistreur des votants pour la paroisse d'Orléans, sera ouvert JEUDI le 25 septembre, à la salle St Patrick, rue du Camp, devant la place Lafayette, et sera tenu ouvert jusqu'au 24 novembre, les dimanches et les jours de fête légale exceptés, afin de mettre ceux qui ne sont pas fait enregistrer en 1878 ou 1879, et ceux qui ont changé de domicile, à même de s'assurer leurs papiers réguliers. En vue du grand nombre de demandes pour des duplicatas d'enregistrement, les citoyens sont instamment invités à rechercher avec diligence leurs papiers originaux, avant de demander des duplicatas.
Le bureau est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à midi, et de 1 1/2 heure à 7 heures du soir.
CHAS CAVANAC,
Enregistreur des votants.
25 sep—au 24nov Paroisse d'Orléans.

MASS MEETINGS
—DU—
Parti Démocrate-Conservateur.
Bureau du Comité Central d'Etat du Parti Démocrate-Conservateur. Nlle-Orléans, 14 octobre 1879.
Des mass meetings du parti Démocrate-Conservateur seront harangués par le Gouv. L. A. Wiltz, Hons. Samuel D. McEnery, J. C. Egan, Allen Jumel, E. H. Fay, W. A. Strong, E. A. Burke, H. N. Ogden, E. John Ellis, Albert Voorhies, J. R. Eustis, B. F. Jonas, R. N. Ogden, John McEnery, Don Caffrey, R. C. Richardson, J. C. Moncure, T. R. Lyons, R. C. Wickliffe, A. S. Herron, A. Roman, F. P. Poché, W. W. Farmer, Wm. M. Levy, Wm. H. Jack, Gén. Randall Gibson, Gén. J. Floyd King, J. G. Hawkes, Lingham, P. E. Théard, Hon. J. H. Acklen, Hon. E. W. Robertson, Hon. J. B. Elam.
Les assemblées auront lieu comme suit:
Le Lundi, 10 Novembre—Minden.
Le Mardi, 11 Novembre—Bellevue.
Le Mercredi, 12 Novembre—Shreveport.
Le Vendredi, 14 Novembre—Mansfield.
Le Vendredi, 14 Novembre—Coushatta.
Le Samedi, 15 Novembre—Pleasant Hill.
Le Lundi, 17 Novembre—Natchitoches.
Le Mardi, 18 Novembre—Montgomery.
Le Mercredi, 19 novembre—Colfax.
Le Jeudi, 20 Novembre—Alexandria.
Le Samedi, 22 novembre—Marksville.
Le Lundi, 24 novembre—Opelousas.
Le Mardi, 25 novembre—Vermillionville.
Le Mardi, 25 novembre—St-Martinville.
Le Mercredi, 26 novembre—Ibérie.
Le Jeudi, 27 novembre—Abbeville.
Le Mercredi, 27 novembre—Franklin.
Le Vendredi, 28 novembre—Houma.
Le Samedi, 29 novembre—Thibodaux.
Le Lundi, 1 décembre—Napoléonville.
Le Lundi, 1 décembre—Donaldsonville.
Le Mercredi, 5 novembre—Columbia.
Le Jeudi, 6 novembre—Harrisonburg.
Le Samedi, 8 novembre—Winnsboro.
Le Lundi, 10 novembre—Rayville.
Le Mardi, 11 novembre—Delhi.
Le Jeudi, 13 novembre—Floyd.
Le Vendredi, 14 novembre—Tallulah.
Le Lundi, 17 novembre—Plaquemine.
Le Mercredi, 19 novembre—Maison de Cour de St-Charles.
Le Vendredi, 21 novembre—Vieille Maison de Cour de St-Bernard.
Le Samedi, 22 novembre—Pointe-à-la-Hache.
Le Jeudi, 20 novembre—Covington.
Le Samedi, 22 novembre—Franklinton.
Le Lundi, 24 novembre—Amite.
Le Mardi, 25 novembre—Greensburg.
Le Jeudi, 27 novembre—Port Vincent.
ALBERT VOORHIES,
Président du comité central du parti démocrate conservateur d'Etat en Louisiane.
O. M. TRICHON, Secrétaire. 15 oct—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DES—
FACTORS & TRADERS.
37--RUE CARONDELET--37
CAPITAL PAYÉ--$1,000,000.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Émet des polices couvrant les risques du feu des rivières et de mer aux taux les plus bas.
—ADMINISTRATEURS—
John I. Noble, John Chaffe, Richard Milliken, J. I. Warren, Saml. Friedlander, A. A. Yates, R. M. Walmsley, A. H. May, T. Lytt. Lyon, Samuel H. Boyd, Joseph Mellroy, Wm. J. Behan, R. F. Biehlman, Wm. C. Black, Chas. Chaffe, L. C. Jurey, Wm. Hartwell, C. J. Leeds, A. T. Janin, Jos. Bowling, A. M. Bickham, Henry Abraham, Louis Bush, A. Baldwin, G. W. Sentell.
Sept—3m